



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 02/06/15

Reçu en Préfecture le : 02/06/15  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 1 juin 2015**  
**D-2015/277**

***Aujourd'hui 1 juin 2015, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

Présidence de Mr Didier CAZABONNE de 16H10 à 17H20-Mr le Maire quitte la séance de 16H10 à 17H20

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérard CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

**Excusés :**

Madame Ana maria TORRES, Madame Emmanuelle AJON

## **Travaux de réaménagement de l'Espace Saint-Michel. Marchés complémentaires de travaux. Autorisation.**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du réaménagement des espaces publics de l'espace Saint-Michel, la Ville de Bordeaux a lancé un appel d'offres en juin 2012, relancé partiellement pour les marchés de travaux infructueux fin janvier 2013, sur la base d'un dossier de consultation élaboré par une équipe de maîtrise d'œuvre constituée de l'agence Obras Architectes, du bureau d'études ARCADIS et d'Horizons Paysages.

Par délibération n° D-2013/249 du 26 avril 2013, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux correspondants.

Les travaux ont démarré le 26 août 2013 pour une durée de 21 mois, selon le phasage mis au point.

Trois avenants aux marchés de travaux (délibération D 2014/157 du conseil municipal le 24 février 2014, délibération n°D 2015/ 42 du conseil municipal le 26 janvier 2015. délibération n° D 2015/ 206 du conseil municipal du 27 avril 2015) ont déjà été passés.

Concernant les travaux prévus pour le lot n° 1 Terrassements-VRD et le lot n° 2 fourniture et pose de pierre et pose de mobiliers urbains, nous rencontrons aujourd'hui des sujétions techniques imprévues qui impliquent des marchés de travaux supplémentaires.

En effet, le réseau multitubulaire du tramway passe sous la rue des Allamandiers et sous la rue Carpenteyre pour s'alimenter sur un transformateur d'ERDF à proximité.

Nous avons connaissance des réseaux présents à cet endroit.

Par contre, nulle part n'était indiqué l'ouvrage béton les recouvrant.

Or cet ouvrage en affleurement empêche la réalisation de la structure de voirie et du pavage telle qu'ils étaient initialement prévus dans le projet. Aucun Dossier des Ouvrages Exécutés n'a pu nous être communiqué. Le projet doit donc être adapté à cet endroit. Cela se traduit par des modifications et des compléments de travaux pour terminer la rue des Allamandiers. Etant entendu que ces travaux et prestations ne figurent pas dans les marchés initialement conclus mais sont devenus nécessaires à la réalisation de l'ouvrage et strictement nécessaires au parfait achèvement du marché. Il convient donc, en application de l'article 35.II.5° de passer avec les titulaires des lots 1 et 2 un marché complémentaire. Les négociations ont donc été engagées avec les sociétés Atlantic Route et COLAS.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la commission d'appel d'offres, au cours de sa séance en date du 13 mai 2015, a attribué les marchés aux sociétés précitées dans les conditions décrites ci-après :

### **Lot 01 – Terrassements-VRD**

#### **Marché n° M 2013-190 – Société Atlantic Route**

Pour rappel :

	Montant en € HT
Montant de base	3 198 215,37
<b>Montant du marché incluant les avenants</b>	<b>3 749 006,47</b>

Les travaux rendus indispensables au vu de la dalle béton découverte sont de procéder à des sondages préalables pour connaître la profondeur et la structure de cette dalle le plus précisément possible, puis de raboter le béton de surface pour permettre la réalisation de la structure de voirie et du pavage avec une épaisseur suffisante.

Montant des travaux du marché complémentaire : 8994,07 € HT

**Lot 02 – Fourniture et pose pierre et pose mobiliers urbains**  
**Marché n°M 2013-191 – Société COLAS**

Pour rappel :

	Montant en € HT
Montant de base	6 835 118,45
<b>Montant du marché incluant les avenants</b>	<b>7 158 157,61 € HT</b>

Les bordures prévues au marché avaient été commandées et livrées avant la découverte de l'ouvrage béton recouvrant le réseau de la multitubulaire du tramway.

Pour permettre de réaliser les travaux d'aménagement et de pavage prévus, le niveau du projet doit être remonté. L'ensemble de la nouvelle structure de voirie est donc inférieur en épaisseur à celle prévue initialement au projet et implique donc de modifier la hauteur des bordures des espaces de stationnement en Lincoln et des trottoirs côté pair. Elles doivent donc être sciées sur place avant installation.

De plus, leur pose doit être effectuée en deux fois au lieu d'une sur l'ensemble des linéaires.

Montant des travaux du marché complémentaire : 8336,70 € HT

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, à signer les marchés complémentaires précités en application de l'article 35.II.5° du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, fonction 824 – compte 2318

**ADOpte A LA MAJORITE**

VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 1 juin 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**